



MENTION

MAINTENANCE ET TECHNOLOGIE : ORGANISATION DE LA MAINTENANCE

PARCOURS

CHEF D'OPERATION ET MAINTENANCE EN EOLIEN OFFSHORE

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2018,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 24



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2019,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 24



Taux d'insertion
à 18 mois : 96%
à 30 mois : 95%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- TECHNICIEN DE MAINTENANCE ÉOLIEN
- RESPONSABLE DE MAINTENANCE
- AGENT MAITRISE D'EXPLOITATION / RESPONSABLE CONTROLE
- CADRE DE CHANTIER ÉOLIEN
- RESPONSABLE GMAO
- CHARGE D'AFFAIRES PREVENTION SANTE SECURITE
- INGENIEUR DE SERVICE
- CHARGE D'EXPLOITATION EN PARC EOLIEN
- INGÉNIEUR DE MAINTENANCE ET FIABILITÉ

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 20



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 13



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

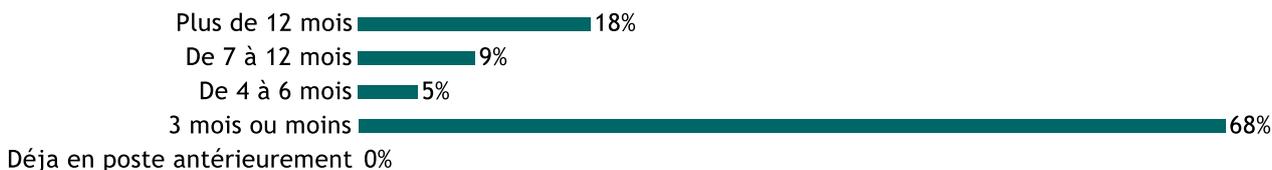
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 21

- Suite à une alternance 38 %
- Relations 19 %
- Candidature spontanée 14 %
- Suite à un stage 14 %
- Sites dédiés à l'emploi 10 %
- Pôle emploi 5 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 22



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 20



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 20



Cadre Technicien Employé

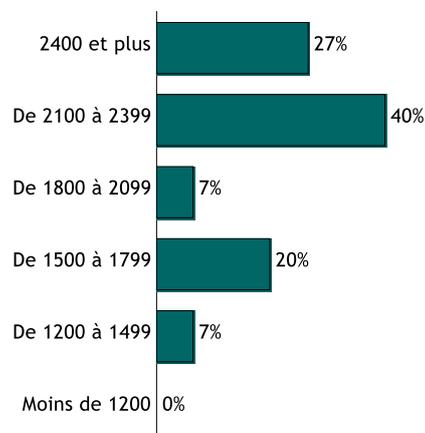
Employeur

Nombre de réponse(s) : 20



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 15



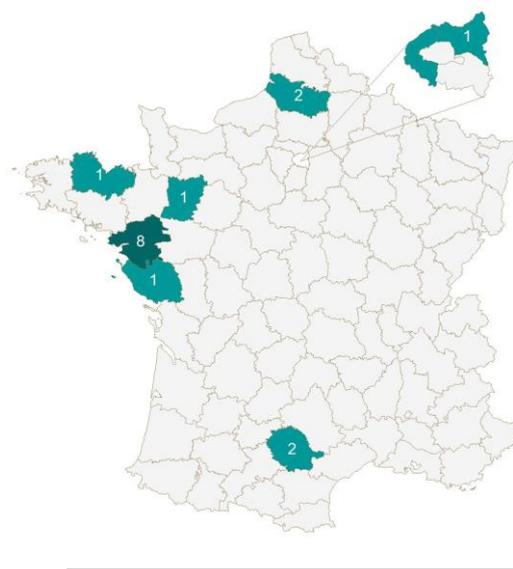
Salaire médian : 2183 euros

Salaire moyen : 2325 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 18



Emplois à l'étranger: 1